

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 242/ITLS/SJ modifiant l'arrêté n° 1346/ITLS/SJ du 26-12-1960 nommant les assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti pour l'année 1961.

n° 242/ITLS/SJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 février 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Planche, employé aux Messageries Maritimes, est nommé assesseur travailleur suppléant extraordinaire à la Section Transports du Tribunal du Travail de Djibouti, pour l'année 1961. Art. 2. — Le Chef du Service Judiciaire et l'Inspecteur du Travail et des Lois sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y de DARUVAR.